

Union Européenne
2,5 millions d'Euros pour la formation des jeunes p4

Centre de formation d'AVIC
Pose de la première pierre p5

Connectivité mobile
Le classement du GSMA p6

Fibre jusqu'au domicile
Le Gabon avance p7

Plan de relance économique
Alain Bâ Oumar approuve p8

Secteur minier p.2

Des projets prioritaires



**Financement de
200 millions USD**
**Régis Immongault
donne des éclairages** p.3

Secteur minier

Des projets prioritaires

Publié le 13 août 2017
www.ledefigabon.com

Le sous-sol du Gabon présente un énorme potentiel en ressources minérales : fer, manganèse, or, diamant, niobium, terres rares, phosphates, sels de potasse, platinoïdes et métaux de base.

Toutefois, après la fermeture de la mine d'uranium de la COMUF en 1999, la filière mines au Gabon repose essentiellement sur l'exploitation de deux substances (manganèse et or) et contribue modestement à l'économie nationale avec moins de 4% du PIB.

La production minière nationale représente 3.8% du volume des exportations totales du pays. Le secteur minier emploie environ 2 500 personnes. Le domaine minier occupe actuellement 60 000 km², soit 22% du territoire national dont, 3.7% par les mines en exploitation.

Au regard des perspectives importantes de croissance, le Président de République, dans son programme de relance économique visant l'égalité des chances, a décidé d'accélérer l'exploitation des ressources minières et de valoriser de nombreux indices de substances minérales inventoriés à travers le pays.



A cet effet, le gouvernement a mis en place une stratégie qui consiste à lever les contraintes affectant le secteur, en améliorant le cadre légal et réglementaire, la connaissance géologique du pays et l'accès aux bases des données géo-scientifiques existantes.

Les projets prioritaires portent sur la finalisation des études pour lancer l'exploitation des ressources minières, en association avec la Société Equatoriale des Mines, en vue d'augmenter le domaine minier exploité, il s'agit des substances suivantes : le fer (Belinga), Milingui et Baniaka, l'or (Minkebe et Eteke) et le manganèse (Okondja).

Financement de 200 millions USD



Régis Immongault donne des éclairages

Après l'opération de levée de 200 millions de dollars par le Gabon, via une émission d'obligations sur le marché international des capitaux, l'agence Ecofin a rapporté les éclairages donnés récemment par Régis Immongault. Signalons que les souscriptions se sont élevées à 600 millions de dollars mais le Gabon a décidé de se contenter du montant initial.

Aussi, pour le membre du gouvernement, la finalisation de cette émission traduit la confiance des experts économiques et financiers internationaux dans la capacité de l'économie gabonaise à surmonter à moyen terme les difficultés conjoncturelles auxquelles elle fait face dans un contexte international marqué par plusieurs incertitudes. Ce sentiment est d'autant plus renforcé que l'emprunt obligataire s'est opéré à une période de l'année, l'été, qui n'est pas traditionnellement propice.

A noter que l'opération s'est déroulée dans un contexte de baisse de la notation souveraine de la dette gabonaise par l'agence Moody's, l'obligation gabonaise sur le marché secondaire se vendait en dessous du pair.

Mais Régis Immongault d'ajouter que le gouvernement a su séduire les investisseurs par sa volonté de relancer l'économie et de persévérer dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières avec l'appui des partenaires au développement. Il s'agit aussi, selon lui, de donner raison au président de la République qui, très tôt, a instruit le gouvernement pour la mise en place d'un plan de relance économique et d'accélérer les réformes structurelles indispensables pour l'économie gabonaise.

A savoir enfin que l'opération a commencé avec une campagne d'échange avec les principaux investisseurs pour leur présenter les développements économiques et financiers récents, ainsi que les axes stratégiques de la politique économique et sociale mise en œuvre dans le pays.

Cette stratégie a permis d'améliorer la perception du marché ainsi que les rendements de l'obligation gabonaise. S'en est suivi une procédure rigoureuse d'analyse du Gabon par des cabinets juridiques et des spécialistes des questions économiques et financières sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale, judiciaire.

Union Européenne

2,5 millions d'Euros pour la formation des jeunes

Publié le 10 août 2017
www.ledefigabon.com



4

Le Gabon vient de bénéficier d'un appui financier de la Commission de l'Union Européenne en vue de la formation de 3000 jeunes, dans le cadre du Projet d'appui à la formation et l'insertion professionnelle (AFIP).

A travers le 10e Fonds Européen de développement (FED), le Gabon obtient 2,5 millions d'Euros, soit un peu plus de 1,6 milliards de Francs CFA, pour former des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui n'ont pas pu, pour diverses raisons, finir leur cursus scolaire. Ces jeunes sont pourtant utiles, de quelque manière que ce soit, sur le marché professionnel, à condition de bénéficier de formations suffisantes.

Le protocole d'accord entre le Gabon et l'Union Européenne a été déjà signé par les parties concernées. Le ministre Gabonais du Travail, de l'Emploi, de la Formation Technique et Professionnelle, et de l'Insertion des Jeunes, Eloi Nzondo, ne cache pas son opti-

misme à la suite de la signature du document : "Ce projet a pour finalité d'expérimenter au sein du système d'éducation technique et de formation professionnelle un nouveau dispositif permettant d'améliorer l'insertion sociale des jeunes", a-t-il spécifié.

Pour la formation des jeunes, les secteurs de la mécanique, de l'agriculture, la maçonnerie, de l'électricité, de la plomberie, de la cuisine et de la menuiserie sont concernés. D'autres activités professionnelles sont déjà à l'étude.

L'autonomisation des jeunes qui bénéficient de la formation fait partie des premiers objectifs de l'AFIP. Mais certains bénéficiaires pourraient aussi s'intégrer progressivement sur le marché du travail après leur formation.

Des ONG et d'autres entités impliquées dans le milieu de la formation professionnelle seront intégrées dans le processus de formation qui sera "court" mais "qualifiant" d'après les responsables de l'AFIP.

Centre de formation d'AVIC

Pose de la première pierre

Publié le 11 août 2017
www.ledefigabon.com

Le Président de la République, Ali Bongo Ondimba, a procédé ce vendredi à la pose de la première pierre du centre de formation et de perfectionnement qui sera opéré par le groupe chinois AVIC International Holding Corp au sein de la Zone économique à régime privilégié de Nkok.

Initié lors de la première édition du New York Forum Africa, ce projet a été négocié au fil des mois dans ses détails par le gouvernement puis confirmé à l'occasion de la visite d'Etat du président gabonais en République populaire de Chine en décembre 2016.

Cet accord sino-gabonais financé (85% EximBank Chine -- 15% Etat gabonais) comprend la construction de trois centres à Nkok (Estuaire), Ntchengué (Ogooué-Maritime) et Mvengué (Haut-Ogooué) pouvant accueillir chacun sur quelque 20.000 m² un millier de candidats aux diplômes de technicien et de technicien spécialisé, ou à de simples formations qualifiantes.

En présence du vice-président exécutif d'AVIC, Liu Jun, le chef de l'Etat s'est félicité de cette étape majeure dans le développement du pays : "Nous devons avoir des compatriotes bien formés pour répondre aux exigences des marchés compétitifs. Cette main d'œuvre qualifiée locale va nous permettre d'accélérer le programme de transformation des matières premières et la diversification de l'économie gabonaise".



Selon les précisions du ministre du Travail, Eloi Nzondo, une douzaine de filières professionnelles seront proposées dans le cadre d'une offre adaptée aux besoins des entreprises et coordonnée avec un dispositif d'appui à l'orientation.

AVIC est un conglomérat public chinois de près de 500.000 employés composé d'une centaine de filiales et de vingt-sept sociétés cotées. Deuxième puissance économique du monde, la Chine, présente au Gabon à travers une trentaine de sociétés, a vu le volume de ses échanges commerciaux multiplié par cinq ces huit dernières années pour atteindre 1,77 milliards de dollars.



Connectivité mobile

Le classement du GSMA

Publié le 10 août 2017
www.ledefigabon.com

6

Le Gabon figure dans le top 10 du classement des pays africains en matière de connectivité mobile publié par l'Association mondiale des opérateurs télécoms (GSMA).

L'Ile Maurice arrive en tête de l'édition 2017 avec un score de 62,7 points, cet Etat insulaire de l'Océan indien arrive au 76^e rang à l'échelle mondiale dans ce classement qui mesure la capacité de plus de 150 pays à connecter ses citoyens à l'internet mobile, et les classe selon un score allant de 0 à 100.

Le classement se base sur 4 facteurs clés à savoir l'infrastructure (les installations permettant l'accès à l'internet mobile), les prix (appareils et forfaits mobiles), le degré de prédisposition des citoyens non connectés à s'initier à l'internet mobile (compétences, environnement culturel et politique, etc..), ainsi que le contenu (disponibilité de services

répondant aux besoins d'une population locale).

L'Afrique du Sud (84^e à l'échelle mondiale) occupe la deuxième marche du podium devant la Tunisie (89^e), le Maroc et l'Egypte.

La Guinée, le Tchad, la République Démocratique du Congo et le Niger arrivent derniers à l'échelle africaine et sur le plan mondial, avec des scores entre 17 et 20/100. Ceci est dû au manque sévère et souvent l'absence d'infrastructures ainsi que par les prix difficilement abordables pour ces populations. Le nombre de citoyens non connectés et non prédisposés à l'être engendre naturellement l'absence de contenu adapté.

A l'échelle mondiale, l'Australie, la Norvège et la Nouvelle-Zélande figurent en tête du classement avec des scores supérieurs à 85/100.

Fibre jusqu'au domicile

Le Gabon avance

Publié le 20 août 2017
www.ledefigabon.com



De manière spécifique, le réseau FTTH, encore appelé, la « fibre jusqu'au domicile », permet à l'abonné d'être directement raccordé de « bout en bout » entre le nœud de raccordement optique et le lieu d'usage.

Selon Ecofin, une convention tripartite allant dans ce sens, réunissant le ministère de l'Eau et de l'Energie, la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG-Veolia) et le Group Vivendi Africa (Vivendi), a été signée ce 18 août 2017 à Libreville.

Cette convention prévoit l'utilisation des infrastructures de transport d'énergie électrique pour accélérer le raccordement des usagers à l'Internet très haut débit par réseau FTTH (Fiber-To-The Home).

Dans le cadre de sa mise en œuvre, des travaux de déploiement vont débiter dans plusieurs communes et quartiers du grand Libreville. Des offres internet très haut-débit seront rapidement proposées à un grand nombre de foyers à des prix accessibles.

De l'avis des experts, à la différence de la

paire de cuivre et des technologies ADSL, qui subissent une atténuation importante au bout de quelques kilomètres, cette technologie garanti des vitesses élevées constantes, sans affaiblissement ni perturbation électromagnétique.

La signature de cette convention fait suite à l'attribution officielle de la licence de fournisseur d'accès Internet de très haut débit FTTH, à Group Vivendi Africa Gabon, filiale de Vivendi, le 23 janvier dernier, par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

Et selon les termes de la convention, ce premier réseau FTTH devrait contribuer à la démocratisation de l'Internet dans les foyers et au soutien du développement économique et social. Lequel processus vise à faire du Gabon, « le pôle numérique de l'Afrique centrale ».

Le financement de la première partie du déploiement de cette technologie sera assuré par Group Vivendi Africa en fonction des termes définis dans le cahier des charges constitué par l'ARCEP.



Plan de relance économique

Alain Bâ Oumar approuve

Publié le 16 Aout 2017
www.ledefigabon.com

8

Le président de la Confédération patronale du Gabon estime que le Plan de relance économique concocté par le gouvernement tient la route et devrait remettre le Gabon sur les rails de la croissance et du développement.

Pour le patron des patrons, il s'agit maintenant de ne pas se loucher dans la mise en œuvre du plan qui, rappelons-le, a également servi de base aux négociations avec les partenaires techniques et financiers du pays et en particulier le Fonds Monétaire International. Dans une interview accordée à un média local, Alain Bâ Oumar se voulait rassurant et avait profité de cette opportunité pour apporter des précisions utiles pour que les avis du secteur privé ne soient pas exploités à des fins bassement politiques. Il faut savoir en effet que l'opposition saute sur toutes les occasions pour essayer de faire croire que le pays est dans une situation inextricable.

“Ce plan est réaliste d'autant plus qu'il a été

validé par des institutions sérieuses comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM), la BAD et l'AFD qui toutes, appuient cette initiative du gouvernement qui vise à relancer notre économie. Nous n'avons donc pas des préoccupations quant à la qualité de ce plan”, a-t-il laissé entendre.

Mais le président du CPG a aussi indiqué qu'un ensemble de préalables est nécessaire pour gagner le défi de la relance. Parmi les conditions qu'il a mises sur la table, citons notamment la baisse de la pression fiscale, l'amélioration du climat des affaires et le règlement de la dette intérieure.

Et Alain Bâ Oumar d'ajouter que le patronat va être vigilant pour s'assurer que les promesses faites soient tenues, avant de préciser que lui et ses amis chefs d'entreprise n'ont pas de raison de croire qu'elles ne le seront pas parce que c'est dans l'intérêt du gouvernement et tous, de relancer cette économie.